

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 23 février 2023

### **Rebond industriel | Troisième comité de pilotage de la mission d'accompagnement des Territoires d'industrie du Nord-Franche-Comté et des Vosges Saônoises**

Le 22 février 2023, l'État, les élus, les collectivités et les partenaires institutionnels étaient réunis en préfecture de la Haute-Saône pour la restitution de la mission « rebond industriel », dont ont pu bénéficier les Territoires d'Industrie du Nord-Franche-Comté et des Vosges-Saônoises. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Région Bourgogne Franche-Comté, l'État, la Banque des Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Initié en octobre 2022, cet appui d'ingénierie cofinancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Banque des Territoires a permis, dans son premier volet d'identifier 86 projets d'entreprises susceptibles d'être soutenus par l'État dans le cadre des crédits France Relance, par le Conseil régional et par les opérateurs (Ademe et autres), avec à la clé environ 700 emplois nouveaux et/ou maintenus. Le deuxième volet de la mission a abouti à la coconstruction d'une feuille de route permettant d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques et le développement industriel.

La feuille de route industrielle et le plan d'actions, se déclinent autour de trois enjeux clés :

- Accompagner les mutations des filières de sous-traitance (automobile, énergie, plasturgie) ;
- Structurer, valoriser et sécuriser la filière bois ;
- Développer l'innovation sur le territoire.

La phase d'ingénierie et de coconstruction laisse désormais la place à la mise en œuvre du plan d'actions.

Déclaration de M. Michel VILBOIS, Préfet de la Haute-Saône :

*« Au-delà du travail effectué jusqu'à présent sur les projets permettant une augmentation de capacités de production, bien sûr facteur de création d'emplois, l'enjeu pour les territoires d'industries est dès à présent d'aider les entreprises à investir et à s'engager résolument sur la voie de l'innovation ».*

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  

Déclaration de M. Nicolas SORET, Troisième Vice-Président du Conseil régional, en charge du développement économique :

*« L'objectif est de déclencher par un effort commun des pouvoirs publics un dispositif d'exception qui permette d'assurer les mutations et investissements des filières industrielles d'avenir qu'il est nécessaire d'épauler, et d'aider les entreprises qui pourraient rencontrer des difficultés. »*

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70

